

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Baisse des cotisations : où en est-on ?

FO Défense ne cesse de le marteler : L'accord ministériel PSC ne répond pas à l'objectif initial fixé par l'ancienne Ministre de fonction publique visant à rendre du pouvoir d'achat aux agents publics.

Lors de la CPPS du 8 octobre 2025, **FO Défense** avait expressément demandé à l'administration de redistribuer l'excédent budgétaire (**15 millions d'euros**) aux adhérents de ce contrat dont certains, comme les familles monoparentales, étaient particulièrement impactés par ce surcoût imposé.

FO défense avait eu la désagréable surprise de constater que l'ensemble des autres membres de cette commission avaient fait le choix de conserver cet argent sur un compte bancaire et de ne pas le restituer aux adhérents sous la forme d'une baisse des cotisations.

À son grand étonnement, **FO Défense** a constaté, lors de la CPPS du 1^{er} avril, que le discours avait radicalement changé se ralliant ainsi à la position de **FO Défense**. Ainsi, l'administration étudie la possibilité de reverser ce trop perçu notamment en baissant les cotisations des enfants des adhérents selon des critères encore à définir.

Une piste semble donc se dessiner, acceptée par tous : la baisse des cotisations pour les enfants, les ayants droits de cette mutuelle.

FO Défense a demandé à l'administration, lors du dernier GT du vendredi 5 juin dernier, qu'une étude soit aussi menée sur une baisse des cotisations pour les bas salaires avant que ne soit prise, collectivement, la moindre décision.

Pour **FO Défense**, toutes les hypothèses de travail doivent être mises sur la table afin de prendre les choix qui s'imposent lors de la réunion du 29 juin prochain.

À l'heure où les coûts de la santé, à l'image des coûts des énergies, impactent fortement le portefeuille des agents, **FO défense** se félicitera de toutes les mesures PSC qui mèneront à une baisse des cotisations et répondront à l'objectif initial de gain de pouvoir d'achat.

FO Défense a, en outre, redemandé qu'un point de contact soit créé au sein du MINARM pour répondre aux sollicitations des agents perdus face à des problèmes d'affiliation. Aucune réponse de l'administration, à ce jour.

FO Défense, le syndicat qui défend la feuille de paye.

Paris, le 9 juin 2026

